

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

« Trophées Qualité des réseaux » : les premiers lauréats primés au CGLE

L'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (Astee), en collaboration avec les signataires des chartes qualité, a récompensé le 30 janvier 2019 lors du Carrefour des gestions locales de l'eau (CGLE) à Rennes sur le stand des Canalisateurs, les deux premiers lauréats des « Trophées Qualité des réseaux ». Ces trophées mettent en valeur deux opérations représentatives de pose de réseaux d'eau potable réalisés sous charte qualité.



De gauche à droite : René-Claude Fouilloux (ex-animateur du groupe Chartes Qualité de l'Astee), Raymond Dupuy (vice-président des eaux de Beaufort), Henri Bonnafous (président du Syndicat Sud Oriental des eaux de la montagne Noire) et Didier Moers (animateur du groupe Chartes Qualité de l'Astee)

Travailler sous chartes permet d'avoir des lignes de conduite sur l'ensemble des étapes d'une opération afin de mener à bien ses projets et d'assurer leur pérennité. Les chartes ne viennent pas « alourdir » les procédures mais sont des outils d'aide pratique de la conception à l'exploitation de l'ouvrage. Elles rappellent le rôle et les actions de chaque intervenant et les différentes étapes d'une intervention. C'est dans cette optique de bonne réalisation des chantiers que le groupe national « charte qualité » mène divers travaux, notamment la refonte du site internet¹ des chartes. Au fil du temps, les chartes qualité ont permis de développer un réseau de professionnels, regroupant l'ensemble des acteurs de l'eau potable et de l'assainissement. Ce réseau

créé des outils et permet l'échange. Sur l'ensemble du territoire, des comités régionaux des chartes existent et permettent, entre autre, de rassembler les acteurs locaux compétents.

Les deux lauréats de 2018

Le groupe de travail a souhaité récompenser les travaux (en tranchée ou sans), dans le domaine de la pose, rénovation de réseau d'eau potable et d'assainissement. Cinq critères ont été pris en compte : la qualité et l'exhaustivité des études préalables ; la recherche de solutions techniques optimales, la démarche qualité ; la procédure de suivi et de réception des travaux ; la philosophie du projet.

¹ chartesqualite.astee.org

Compte tenu du bon travail de présentation des dossiers des deux candidats et de leur philosophie appliquée sur le terrain afin de respecter le principe des chartes dans la qualité des travaux, le jury a décidé d'attribuer les trophées aux deux projets candidats pour cette première édition, à savoir :

- l'opération de remplacement de réseaux d'eau potable des Eaux de Beaufort (Broulan, Trans La Forêt et Pleine Fougères) ;
- le plan d'actions de réduction des pertes d'eau : Réhabilitation et renforcement de la canalisation syndicale Acier DN 60- commune de Couffoulens.

Les trophées pour 2019

Pour l'édition 2019, les candidats devront transmettre leur dossier à l'Astee avant le 28 juin 2019. Le jury analysera ensuite les dossiers afin de remettre les trophées lors de la prochaine édition du CGLE fin janvier 2020. Toutes les informations (chartes, règlement, etc.) sont disponibles sur le site Internet des chartes¹.

Didier Moers
Animateur du groupe Chartes
Qualité de l'Astee